1.1.14 L’aide sociale à l’enfance et à la jeunesse et la sécurité matérielle

La **sécurité matérielle** des personnes sans emploi relève du domaine d’action des *Jobcenters* implantés dans les différentes communes et autres collectivités locales allemandes.

Leur rôle est d’assurer le versement des minimas sociaux aux bénéficiaires de ces revenus de transfert. En Allemagne, 6 millions de personnes sont concernées, dont un tiers (environ 2 millions) sont des enfants et des jeunes.

- Ces derniers font partie du public cible de l’aide sociale à l’enfance et à la jeunesse
- et sont surreprésentés parmi les bénéficiaires d’actions éducatives ainsi que parmi les cas de retrait de l’autorité parentale.

Malgré des champs d’intervention et des publics cibles communs, l’action des services d’aide sociale à l’enfance et à la jeunesse et de ceux chargés de la sécurité matérielle des plus modestes n’est pas pensée de conserve.

© IJAB kinder-jugendhilfe.info